



Un développement syndicalement acceptable

RENCONTRE NATIONALE 2022
SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE
LOCAL ET RÉGIONAL

CAHIER 03

Travailler au développement socio-économique Une définition syndicalement acceptable

« La reproduction d'un extrait quelconque de ce cahier de formation par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est permise et même encouragée à la condition d'en mentionner la source »

CONCEPTION

FORMATION DEVELOPPEE PAR LE SERVICE DE L'EDUCATION DE LA FTQ AVEC LE SOUTIEN DU CENTRE DE FORMATION ECONOMIQUE DU FONDS DE SOLIDARITE FTQ

Stéphane Hudon, FTQ
Michel Du Cap, FTQ
Véronique Allard, Fonds de solidarité FTQ

RELECTURE ET MISE EN PAGE :

Marie-Eve Lequin, adjointe, Service de l'éducation de la FTQ

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Courriel : ftq@ftq.qc.ca

Site Internet : ftq.qc.ca

Dernière mise à jour : 2022-05-04

TRAVAILLER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Une définition syndicalement acceptable

Les définitions du développement économique sont nombreuses et l'étendue des préoccupations qu'elles regroupent varie également beaucoup. Selon les milieux, les époques et le contexte, le développement n'a pas du tout la même portée. Pour l'action syndicale centrée sur l'amélioration globale de la condition des travailleurs et travailleuses et des communautés dans lesquelles ils vivent, la notion de développement renvoie nécessairement à l'idée de bâtir. Pour agir efficacement, il faut donc poursuivre un projet qui, par définition, est toujours à parfaire. Le développement ne peut jamais s'arrêter parce que les ambitions, les espoirs et les besoins évoluent sans cesse. Aussi peut-on proposer une définition large d'un engagement envers le développement socio-économique syndicalement acceptable :

« Les travailleurs et les travailleuses de la FTQ participent pleinement à la construction d'un Québec toujours plus juste, plus durable et prospère. S'engager pour le développement socio-économique de son milieu c'est travailler à :

- Réparer et redresser les inégalités et les injustices où qu'elles se manifestent;
- Prendre soin de ce qui fait la qualité de vie de son milieu de travail, de sa communauté, de sa région et du Québec;
- Construire avec d'autres la prospérité et les projets qui serviront au mieux le présent et l'avenir pour toutes les couches de la population;
- Enrichir les moyens, les initiatives et les politiques qui renforcent la solidarité;
- S'engager à laisser aux générations montantes et futures un environnement plus sain et des institutions toujours mieux arrimées à la recherche du bien commun.

C'est par l'action et le partage de ses résultats que se mesure la qualité et la force de l'engagement. Les travailleurs et les travailleuses sont fiers de leur ambition de servir les idéaux qu'ils partagent avec tous ceux et celles qui aspirent à faire toujours mieux. »

